



mardi 18 décembre 2007
De 19h30 à 22h



Act Up Toulouse vous invite à sa 29eme Réunion Publique d'Information

L'arrivée de nouvelles molécules ces dernières années a permis de limiter fortement la mortalité et la morbidité liées au VIH/sida, pour les personnes séropositives qui y ont accès. Pour autant et bien qu'ayant une espérance de vie plus longue, de nombreux malades se trouvent confrontés à des situations sociales précaires. Précarité qui anéantit la plupart des avancées réalisées sur le terrain médical. Alors que l'épidémie de sida concerne souvent des populations particulièrement précaires, la séropositivité et la durée de la maladie sont directement associées à une forte dégradation de la situation sociale des malades.

La découverte de la séropositivité s'accompagne souvent d'une perte d'emploi et la maladie contraint dans bien des cas à l'arrêt de l'activité professionnelle. Aujourd'hui, en France, la moitié des personnes séropositives est inactive : une grande partie d'entre elles est au RMI et 25% des séropositif-ive-s n'ont qu'une prestation d'invalidité au mieux pour survivre. Cette proportion passe à 46% chez les personnes diagnostiquées avant 1987. Et seulement 17% des personnes séropositives en invalidité sont en mesure de maintenir une activité professionnelle. La plupart des séropositif-ive-s ne dispose donc que du montant des prestations sociales pour vivre. Et le plus souvent, ces personnes n'ont pour seul revenu que l'Allocation Adulte Handicapé, c'est-à-dire 621 euros qui sont censés suffire pour se loger, se soigner et éventuellement s'alimenter. L'accès à l'AAH est souvent refusé aux personnes séropositives par les organismes qui la délivrent. Et ce problème de revenus est encore plus alarmant lorsqu'il concerne les personnes étrangères autorisées à rester sur le territoire français pour un accès aux soins malgré que le statut d'étranger malade soit malheureusement de plus en plus remis en question ! Ces personnes sont trop souvent laissées sans revenus ou non autorisées à travailler.

Quels sont actuellement les droits des personnes handicapé-e-s (revenus, emplois, logement) ? Quels sont les principaux problèmes d'ordres sociaux auxquels sont confrontées les personnes séropositives ? Comment se passe la prise en charge médicale des personnes précaires et sans papier-e-s à l'hôpital ? Qu'en est-il des discriminations au niveau des assurances et dans le cadre du monde du travail ?

Invité-e-s: Yannick Martin et Anne-Marie Nunes, représentant-e-s des personnes en situation de handicap à la commission des droits à l'autonomie ; Frédérick Navarro, Act Up Paris, commission droits sociaux; Dr Prévauteau, médecin à la PASS de l'Hôpital La Grave ;

Précarité et VIH

**A la Case de Santé,
17 Place Arnaud Bernard, 31 000 Toulouse**

Act Up Toulouse : 10 bis rue du Colonel Driant 31 400 Toulouse –

Tel : 05 61 14 18 56 / Port : 06 18 41 20 99 / e-mail : actuptoulouse@wanadoo.fr

Avec le soutien de Sidaction, de la DASS 31 et du Conseil Régional Midi-Pyrénées